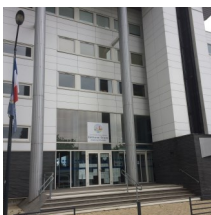


Lettre d'informations



NUMÉRO 22

31 DECEMBRE 2023



Regards croisés sur le SCOT



A deux reprises, les 8 et 22 novembre, le conseil de développement s'est penché sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) en cours de révision. D'abord à Noeux-les-Mines où Maurice Leconte, président du SCOT, et Alain Vanneufville, de l'Agence d'urbanisme, en ont présenté les grandes lignes. Ensuite à l'hôtel communautaire où l'assemblée plénière était invitée à formuler un avis sur ce document. « *Notre instance en partage les principes et les orientations puisque le futur SCOT s'appuie sur le projet de territoire voté par les élus* », écrit le président Pierre Duriez dans son courrier de synthèse. « *Plusieurs orientations ont toutefois fait l'objet de remarques ou de points d'attention particuliers* », poursuit-il.

Des priorités sur le vélo, le TGV, la ressource en eau



Parmi ces attentions particulières, on relève le renforcement des réseaux cyclables mais aussi le maintien de la ligne TGV, essentiel pour l'attractivité du territoire. Une gestion économe et durable de l'eau est une priorité du conseil de développement. A ses yeux, le respect de la trame verte et bleue et la trame noire doit être une contrainte et non une incitation. Pour le logement, il faut anticiper le vieillissement de la population. Autres points de vigilance: l'accessibilité de tous les usagers au numérique, le développement d'une offre commerciale de proximité, le maintien des filières légumières locales et la dimension économique du tourisme.

Le conseil de développement se met à la page



Pour mieux être en phase avec le projet de territoire, dont il est chargé d'évaluer la mise en œuvre, le conseil de développement se réorganise. Aux commissions existant jusqu'ici, il a choisi de substituer des ateliers transversaux. L'atelier « Changements climatiques » abordera les enjeux relatifs à la mobilité, aux déchets, à l'eau, au milieu naturel, à l'agriculture, à l'énergie, à l'écologie industrielle. L'atelier « Bien vivre ensemble » abordera la culture, le sport, la santé, l'habitat, la cohésion sociale. L'atelier « Transitions économiques » se consacrera à l'attractivité, aux filières de formation, à l'apprentissage.

Une nouvelle vice-présidente



Béatrice Brunel a été élue vice-présidente du conseil de développement. Directrice de la Mission locale de l'Artois, elle a été désignée par le collège des représentants des services publics et assimilés. Aux côtés du président Pierre Duriez, des vice-présidents Jean-Marie Cordonnier (monde économique), Odile Preuvot (syndicats), Jean-Louis Lugez (vie collective, familiale et associative) et Bastien Castell (habitants), Béatrice Brunel occupe un poste vacant depuis la disparition d'André Delory.

Conseil de Développement

christelle.tirman@bethunebruay.fr

www.conseil-dev.bethunebruay.fr

Avec nos meilleurs vœux pour 2024